



## École Jacques-Rochelleau / St-Basile

10, rue Préfontaine  
Saint-Basile-le-Grand (Québec) 3N 1L6  
Téléphone : (450) 653-4142  
jacquesrocheleau@csp.qc.ca

### Procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école Jacques-Rochelleau/St-Basile, tenue le mercredi, 21 février 2024 à 19h

<b>Présences :</b>	<b>Parents :</b>	Katy Van Den Broele remplace Magali Demay, Mario Langlois, François Roy,
	<b>Absents</b>	Magali Demay, Francis Perron, Mouhssine El Guerysy, er
	<b>Personnel école:</b>	Charles Garant, Isabelle Dumont, Mélissa Gagnon, Mélanie Faubert, Maryse Poirier
	<b>Direction :</b>	Christine Tremblay

#### 1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Van Den Broele constate le « quorum » et annonce l'ouverture de l'assemblée à 19h10

#### 2. Adoption de l'ordre du jour - en pièce jointe

Mme Van Den Broele lit l'ordre du jour aux membres.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis – pièce jointe

#### 4. Parole au public

Aucun public

#### 5. Correspondance

Aucune correspondance

#### POINTS DE DÉCISION (60 min.)

#### 6. Demande de financement pour les élèves « Fonds à destination spéciale »

Deux demandes de financement ont été déposées pour le 1<sup>er</sup> cycle, avec un montant par groupe :

- 1- Jeux de société (3 par classe)
- 2- Achat de livres, matériel pédagogique ludique, collection

**CE23/24-23** Adopté par Mélanie Faubert

## 7. Grille-matières 2024-2025

**CE23/24-24** Déjà approuvé, il restait seulement le # de résolution.

## 8. Projet éducatif – Adoption

Les enseignants adoptent le nouveau projet éducatif mais sont en désaccord avec les cibles chiffrées imposées par le Centre de services scolaire.

**CE23/24-25** Adopté par Mario Langlois

## 9. Mesures protégées collecte info

À chaque année nous recevons des enveloppes budgétaires et nous devons faire une reddition de compte pour que le ministère s'assure que nous recevons et utilisons bien le montant des enveloppes budgétaires. Mme Tremblay présente un tableau pour expliquer les mesures et la manière dont nous avons dépensé l'argent.

**CE23/24-26** Adopté par Charles Garand

## POINTS D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION (30 MIN)

### 10. Infos école

#### 10.1 Éclipse du 8 avril

Processus d'organisation et de décision toujours en cours. Mélanie Faubert nous explique que le transport sera peut-être reporté ou annulé, puisque l'apogée de l'éclipse de déroule à la fin des classes. Aucun enfant ne restera seul de 14h15 à 16h30. Les marcheurs sont à risques de regarder le soleil. Une demande aux bénévoles sera faite pour donner un coup de main cette journée-là.

#### 10.2 Inscription 2024-2025

Les inscriptions ont terminé le 9 février 2024 dernier. Le nombre d'élèves inscrits est de 595. Sensiblement le même nombre que l'année 2023-2024 qui est de 588.

### 11. Parole à la direction

Mme Tremblay nous fait part que la direction a remis plusieurs cartes-cadeaux sous forme de tirage pour la semaine de reconnaissance du personnel.

## **12. Parole au représentant du comité de parents**

-Comité EHDAA : Projet vécu de zoothérapie dans une autre école. Si nous voulons l'expérimenter l'école doit donner un budget.

-Projet de loi 23 : Les membres du Conseil d'établissement peuvent être à distance mais au moins un membre ou la direction doit être sur place à l'école. Les membres doivent être présents, si un membre est absent de plus de 3 rencontres il est remplacé. Le directeur général est nommé par le gouvernement, c'est lui qui désigne le directeur général adjoint. Le centre de services scolaire qui est informé qu'un élève qui fréquente l'un de ses établissements est admis aux services éducatifs d'un autre centre de services scolaire ou d'un établissement d'enseignement régi par la Loi sur l'enseignement privé communique dans les plus brefs délais à ce centre de services scolaire ou à cet établissement les renseignements qui concernent cet élève et qui sont nécessaires à l'organisation et à la prestation des services éducatifs.

## **13. Parole à la représentante du service de garde**

Pour l'an prochain, le service traiteur n'offrira plus d'ustensiles. Il sera entre les mains des parents et élèves de les mettre dans la boîte à lunch. Le service de garde devra trouver une solution pour un bon fonctionnement.

Une éducatrice a partagé l'idée de faire des bandes de hockey démontables et que nous pourrions demander à des parents volontaires pour la fabrication de celles-ci. Un message sera envoyé à l'OPP et mentionner dans le prochain Contact.

## **14. Parole au représentant de l'OPP**

Un montant total de 1328,45\$ a été amassé à la soirée cinéma-école le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Il y aura un nouvelle soirée cinéma-école au mois de mai. La date reste à déterminer.

## **15. Affaires diverses**

Aucune affaire diverse

## **16. Critères de sélection de la direction d'établissement**

Les critères sont énumérés par Mélanie Faubert. Statu quo, nous avons opté pour les mêmes critères de sélection que l'an dernier.

**CE23/24-27** Adopté par Mario Langlois

## **17. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Mélanie Faubert annonce la clôture de l'assemblée à 21h04.

---

Christine Tremblay, directrice

---

Magali Demay, présidente